



ONUSIDA
PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR
UNICEF
PAM
PNUD
UNFPA
ONUDC
OIT
UNESCO
OMS
BANQUE MONDIALE

UNAIDS/PCB(21)/07.4
12 novembre 2007

**21^{ème} Réunion du Conseil de Coordination du Programme
ONUSIDA
Genève, Suisse
17-18 décembre 2007**

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

**Collaboration de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial de Lutte
contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme**

Documents complémentaires : *aucun*

Suite à donner, lors de la réunion, par le Conseil de Coordination du Programme

Il est demandé au CCP de prendre acte de l'avancement des travaux à ce jour.

Implications financières des décisions : *aucune*

Généralités

1. Le présent document fait le point sur la suite donnée à la recommandation 14.1 adoptée par le Conseil de Coordination du Programme (CCP) lors de sa 20^{ème} réunion (Genève, 25-27 juin 2007) à l'issue de l'examen du point 4.4 de l'ordre du jour : *Collaboration de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme.*

Recommandation 14.1 de la 20^{ème} réunion du CCP

14.1 *Demande* à l'ONUSIDA d'œuvrer avec le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme pour remanier et mettre à jour leur Mémoire d'accord, et, compte tenu de l'évolution du paysage, actualiser les domaines et modalités de leur coopération, et soumettre le document remanié à leurs conseils respectifs pour approbation. De même, il sera essentiel qu'ils élaborent un système de suivi commun, pour garantir la responsabilité morale ;

Contexte

2. Lors de la 20^{ème} réunion du Conseil de Coordination du Programme, l'ONUSIDA a présenté un rapport de situation sur sa collaboration avec le Fonds mondial¹. Ce rapport décrivait en quoi consistait la collaboration entre l'ONUSIDA et le Fonds mondial, en particulier dans les domaines de l'analyse stratégique et de l'orientation politique, de l'appui technique tout au long de la durée de vie d'une subvention, du suivi et de l'évaluation, et de la mobilisation des ressources et du plaidoyer.
3. Le document mettait en exergue la nécessité d'un renforcement de la collaboration entre le Fonds mondial et l'ONUSIDA, et demandait au CCP de confier au Secrétariat de l'ONUSIDA la mission de "*collaborer avec le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme, pour remanier le Mémoire d'Accord, et, compte tenu de l'évolution du paysage, actualiser les domaines et modalités de leur coopération, et soumettre le document remanié à leurs conseils d'administration respectifs pour approbation. De même, il sera essentiel qu'ils élaborent un système de suivi commun, pour garantir la responsabilité morale.*"

Avancement des travaux à ce jour

4. Au titre du suivi de la recommandation du CCP, l'ONUSIDA et le Secrétariat du Fonds mondial sont convenus d'élaborer le nouveau Mémoire d'accord à partir d'une analyse de la situation actuelle et d'une définition claire des besoins.
5. L'ONUSIDA et le Secrétariat du Fonds mondial ont tenu deux consultations pour déterminer les modalités de révision du Mémoire d'accord – ampleur de la révision, définition des principes clés, et feuille de route pour la révision.

¹ Voir *Collaboration de l'ONUSIDA avec le Fonds mondial de Lutte contre le Sida, la Tuberculose et le Paludisme*
http://data.unaids.org/pub/Report/2007/collaboration_with_global_fund_to_fight_aids_tb_malaria_item4_4_fr.pdf

6. Le Fonds mondial et l'ONUSIDA ont nommé des points focaux afin de faciliter la coordination, la communication, et le suivi de la recommandation du CCP. Les réunions ont permis d'établir les principes d'engagement clés suivants :
 - Le Fonds mondial adhérera à un unique Mémoire d'Accord avec le Programme commun, pour les questions relatives au VIH (cependant, le Fonds mondial aura des Mémoires d'Accord séparés avec l'OMS pour le Paludisme et la Tuberculose). Le nouveau Mémoire d'Accord ajoutera également aux Mémoires et lettres d'accord qui existent entre le Fonds mondial et les Organismes coparrainants.
 - Le Mémoire d'Accord décrira les grands domaines de collaboration, les principes d'engagement et les modalités de coopération compte tenu de l'évolution du paysage et de l'ampleur de l'appui.
 - Sera élaboré un "plan" de travail détaillé, à part, décrivant le type d'appui qu'offriront le Secrétariat ainsi que chaque Organisme coparrainant de l'ONUSIDA (selon la répartition des tâches telle que l'a définie l'ONUSIDA).
 - Les attentes bien précises du Fonds mondial ainsi que les mécanismes de collaboration et d'échange d'information seront également décrits.
 - Seront élaborés un cadre clair de responsabilisation ainsi qu'un mécanisme de contrôle périodique de l'application du Mémoire d'Accord (et du "plan").
 - Une stratégie claire de communication sur la mise en application du Mémoire d'Accord sera également élaborée conjointement par le Fonds mondial et l'ONUSIDA.
7. En vue de la révision du Mémoire d'Accord, le Secrétariat du Fonds mondial et l'ONUSIDA ont examiné le Mémoire d'Accord actuel afin de repérer les domaines où le Mémoire a été à la hauteur des attentes, les principales lacunes et les domaines à l'avenir prioritaires. Ont été examinés un certain nombre de documents et de processus clés, notamment un inventaire interne des enseignements concernant le rôle de l'ONUSIDA dans l'offre de l'appui aux pays pour l'élaboration des propositions soumises au Fonds mondial ainsi que la durée de vie des subventions.
8. L'ONUSIDA a également organisé des consultations au niveau régional pour mieux analyser les grands défis que pose à l'échelon pays l'amplification de l'appui pour faire travailler l'argent disponible. Les commentaires et feedbacks issus de ces consultations ont été transmis au Secrétariat du Fonds mondial. Les examens ont mis en exergue la nécessité de définir plus clairement les attentes et les rôles du système des Nations Unies et du Fonds mondial à tous les niveaux, et de renforcer la coordination entre eux (par exemple : collaboration entre les administrateurs de portefeuille du Fonds mondial, et les coordonnateurs de l'ONUSIDA dans les pays et les équipes mixtes des Nations Unies sur le Sida dans les pays, accès à l'information, réunions régionales accueillies par le Fonds mondial, etc.)
9. De son côté, sur la base d'examen internes, le Secrétariat du Fonds mondial a fourni des commentaires à l'ONUSIDA concernant les termes de l'actuel Mémoire d'Accord et les priorités à intégrer dans le Mémoire révisé.
10. Les examens externes des principaux mécanismes d'amplification de l'appui technique (par exemple, les Dispositifs d'appui technique) ont consisté en une évaluation de l'appui technique apporté à la mise en œuvre des programmes subventionnés, et ont permis de

tirer des enseignements qui, servant le processus d'amplification, seront intégrés dans le "plan" opérationnel proposé.

11. Un groupe de travail composé de représentants du Secrétariat (à Genève) et des Organismes coparrainants de l'ONUSIDA, de membres du personnel des Equipes ONUSIDA d'appui régional, des Coordonnateurs de l'ONUSIDA dans certains pays, a été constitué pour regrouper les enseignements tirés à ce jour en collaboration avec le Fonds mondial, et pour œuvrer en liaison étroite avec le Secrétariat du Fonds mondial à la coordination des travaux de révision du Mémoire d'Accord.
12. Le Mémoire d'Accord se concentrera sur le renforcement des rôles actuels ainsi que sur l'extension de l'ampleur et de la portée de l'appui des Nations Unies aux programmes subventionnés par le Fonds mondial, compte tenu de la rapide augmentation du volume du financement et des paramètres évolutifs de la riposte au sida. La collaboration de l'ONUSIDA et du Fonds mondial entend conforter les succès actuels, et fera fond sur les points forts et sur les priorités des organisations du système des Nations Unies (exemples : renforcement de la gestion des questions sexospécifiques dans les politiques du Fonds mondial, et appui aux pays ; convocation des partenaires de pays au niveau régional, etc.). Le Mémoire d'Accord comportera vraisemblablement les sections suivantes :
 - Toile de fond
 - Finalité
 - Cadre partenarial
 - Principes de coopération
 - Domaines de collaboration
 - Analyse stratégique et Orientation politique
 - Mobilisation des ressources et Plaidoyer
 - Coordination et Amplification de l'Appui technique
 - Développement des capacités et Renforcement institutionnel
 - Suivi et Evaluation
 - Modalités de fonctionnement et Cadre de responsabilisation
 - Plan opérationnel (en annexe)
13. Fondé sur les priorités arrêtées dans le cadre du Mémoire d'Accord, un "plan" opérationnel biennal énonçant les principales activités du Secrétariat et des Organismes coparrainants de l'ONUSIDA, ainsi que celles du Fonds mondial, sera prêt début 2008.

A l'intention du Conseil de Coordination du Programme :

Il est demandé au CCP de prendre acte de l'avancement des travaux à ce jour.